



## Communiqué

Sapeurs-pompiers – nouvelle infrastructure de formation

## Rama II prêt à faire feu

Construit conjointement par la Ville de Lausanne et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), le nouveau bâtiment multi-usage « Rama II » est prêt pour accueillir les sapeurs-pompiers lausannois et vaudois en formation. Doté d'une piste d'entraînement pour les soldats du feu porteurs d'appareils de protection respiratoire, il abrite également des salles de théorie et un garage pour les véhicules lourds. Il complète les infrastructures existantes du simulateur incendie inauguré en 2014 sur le site du Centre de formation de La Rama.

Le nouveau bâtiment multi-usage de La Rama destiné à la formation des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois a vu sa construction finalisée après un peu plus d'une année de travaux. Fruit de l'excellente collaboration entre la Ville de Lausanne et l'ECA en matière de défense incendie et de secours, ce bâtiment a été édifié conjointement par les deux entités, suite à la disparition des installations de formation à la Grangette (avenue du Grey 113) où l'ECA bâtit son nouveau siège.

Le choix du Centre de formation de La Rama pour la construction de ce bâtiment est logique, puisque ce dernier complète les infrastructures existantes du simulateur incendie « Rama I » inauguré en 2014. « Rama II » est prêt à accueillir les soldats du feu pour leur formation. Sa mise en service débutera au 1<sup>er</sup> mars 2021.

D'une superficie de 360 m² (emprise au sol), il est composé de trois niveaux et équipé d'une piste d'entraînement pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareils de protection respiratoire, ainsi que de salles de théorie, d'ergonomie, de sport et d'un garage pour véhicules lourds. Cette construction permet également de bénéficier de nouvelles infrastructures qui manquent sur le site d'exercice, telles que vestiaires, WC, douches tenant compte de l'effectif féminin. Elle permet également d'augmenter significativement le nombre de visiteurs du centre de formation.

Edifié en cohérence avec le développement durable, son toit est végétalisé et pourvu de panneaux photovoltaïques couvrant 20% de ses besoins en électricité. Les aménagements extérieurs permettent de conserver la biodiversité des espèces, le lieu étant connu comme passage pour la faune et abritant lézards et batraciens. Des essences d'arbres seront plantées afin d'ombrager le site.

« Rama II » a été construit sous la conduite du bureau veveysan Actescollectifs Architectes SA, avec le soutien du Service d'architecture de la Ville de Lausanne. Il s'inscrit dans l'objectif du programme de législature de la Municipalité lausannoise 2016-2021, soit « la collaboration instaurée entre le Service de protection et sauvetage et l'ECA dans l'agglomération lausannoise ».

Le coût total de « Rama II » est de CHF 3'820'000.-. L'investissement financier de l'ECA se monte à CHF 3'600'000.-. La Ville de Lausanne prend à sa charge CHF 220'000.-, auxquels s'ajoutent CHF 160'000.-, équivalant au droit de superficie de la surface totale de 2'700 m² qu'il est nécessaire de mettre à disposition. La gratuité est accordée pour une durée de 50 ans.





Pour Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, « ce nouveau bâtiment s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de renforcer la défense incendie au profit de la population et de poursuivre les synergies existantes dans ce domaine, avec l'ECA. Quant au bâtiment, il répond aux normes en matière d'énergie et de durabilité et positionne réellement le site de La Rama comme centre de formation destiné principalement aux partenaires feux bleus. »

Selon Serge Depallens, directeur général de l'ECA, « la construction de ce nouveau bâtiment complète les infrastructures existantes en matière de formation. Elle vient parfaire une organisation de la défense incendie et secours performante, l'une des plus abouties en Suisse. Au vu du déménagement du siège de l'ECA à la Grangette et la suppression de la piste d'entrainement, la création de « Rama II », sur le site de La Rama, était indispensable pour garantir la formation des sapeurs-pompiers porteurs d'appareils de protection respiratoire ».

La Municipalité de Lausanne

## Informations sur:

<u>www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu\_id=44090</u> <u>www.eca-vaud.ch</u>

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39
- Laurent Fankhauser, directeur de la DDIS/ECA, 058 721 23 70
- Sylvain Scherz, commandant et chef du SPSL, 021 315 39 00
- François Iff, inspecteur cantonal à l'ECA, 058 721 23 10

Lausanne, le 17 février 2021